

Procès verbal

Bureau Directeur téléphonique du 22 octobre 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.
Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel.
Excusés : BECCIA Evelynne, COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre, KOUBI Alain.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 13 h 30 depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur prend acte de la démission de René GUILLEMET, Président du Comité de la Manche, rapportée par le Président de la Ligue de Normandie, Alain MARAIS, suite à la réunion du Conseil d'Administration du Comité qui a eu lieu le 15 octobre 2010. Il prend acte, d'autre part, que Lucie VECCHIO, Vice-présidente du CMHB, assumera la fonction de Présidente par intérim pour régler les affaires courantes avec les autres administrateurs non démissionnaires, avant des élections pour remplacer les 9 membres démissionnaires, qui auront lieu dans les 2 mois à venir.

Le Bureau Directeur est informé du courrier de Thierry WIEZMAN, Président du METZ Handball, au sujet des Prize Money lié à l'organisation de la Coupe de France 2009-2010. Il confirme, avec une abstention, la position du Président Joël DELPLANQUE, conforme à l'avenant sur le règlement de la Coupe de France.

Le Bureau Directeur confie au Président le soin de finaliser une nouvelle version du cahier des charges de commercialisation du droit d'organiser des paris sur les compétitions de handball, avec notamment une évolution du taux de redevance sur les mises, qui reviendront à la FFHB et la LNH.

Joël DELPLANQUE rend compte de la rencontre qui a eu lieu jeudi 21 octobre avec des représentants de la Ligue d'Auvergne, en présence d'Alain KOUBI. La Fédération s'engage à permettre le rapprochement de cette Ligue avec les Ligues voisines pour permettre la pratique avec les clubs proches, et ce dans le cadre des règlements fédéraux.

Le Président se félicite de la mise en place d'un service territorial de formation au sein de la Ligue de Bretagne. Il charge Brigitte VILLEPREUX de procéder à l'examen de ce projet et de lui soumettre un avis.

Le Bureau Directeur est informé de la lettre-accord FR3-FFHB au sujet du match Besançon/Dijon du mois de novembre présenté par Alexis MANOUVRIER. Il souhaite la présentation du clip de la LFH lors de cette retransmission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire Général